

Compte rendu de la rencontre du collectif pour la défense et la promotion des SES (CDP-SES) avec Nicolas Sauger, secrétaire général de l'Association Française de Science politique.

Mercredi 12 octobre 2016

Représentants du CDP-SES : Evelyne Lagaune Tabikh et Raphael Pradeau

Les représentants du CDP-SES ont exposé les craintes du collectif du fait de la saisine du conseil supérieur des programmes et du conseil national éducation–économie par la ministre de l'Education nationale, au sujet des programmes de sciences économiques et sociales (SES). Ils ont notamment exposé leur inquiétude du fait qu'aucun économiste, sociologue ni politiste ne fasse partie du CSP.

Les représentants du CDP-SES ont exposé leur soutien à l'orientation actuelle des programmes (notamment au préambule des programmes du cycle terminal et au découpage disciplinaire qui en découle) et leur inquiétude face à sa potentielle remise en question ; ils ont expliqué leur soutien à une entrée par les disciplines et non par des objets d'études, notamment car cela permet de réduire les inégalités en évitant l'implicite.

Les représentants du CDP-SES ont expliqué leur attachement à un enseignement de science politique en première et en terminale, en particulier l'existence d'une spécialité qui s'appuie explicitement sur les apports de la science politique. Outre le fait que cela permette de satisfaire une forte demande des élèves de mieux comprendre la vie politique, cela présente des avantages en terme d'orientation post-bac, en permettant notamment de faire de la filière ES la voie royale vers les Instituts d'Etudes Politiques mais aussi vers les études de droit ou les licences de science politique.

Enfin les représentants du CDP-SES ont expliqué qu'ils demandaient que soient renforcée la formation continue des enseignants de SES, notamment en ce qui concerne les chapitres de science politique pour lesquels les collègues sont souvent peu formés.

Nicolas Sauger affirme son attachement à ce que la science politique soit enseignée au lycée. Il affirme également son attachement à une entrée par les disciplines et considère que l'interdisciplinarité ne peut être envisagée qu'une fois que les élèves ont compris la spécificité de la démarche de l'économiste, du sociologue et du politologue : ce n'est seulement après cela que le croisement des disciplines a un intérêt.

Il affirme son soutien à la démarche du CDP-SES telle qu'exposée ci-dessus et annonce son intention de se coordonner avec l'AFS et l'AFSE : il apparaît en effet pertinent que l'AFSP ait une expression commune avec les autres associations de spécialistes pour défendre l'enseignement des différentes sciences sociales au lycée. L'AFSP va demander à être reçue en urgence par le CSP, si possible avec les autres associations de spécialistes.

Le secrétaire général de l'AFSP expose son intention de renforcer les liens avec les professeurs de SES, notamment en ce qui concerne l'organisation de formations continues en science politique.

Enfin, les représentants du CDP-SES et de l'AFSP s'accordent sur la nécessité, en cas de réécriture des programmes de SES, de la présence d'un politiste au sein du groupe d'experts en charge de la rédaction des programmes.